

millions. Dès lors, et je m'exprime dans les termes du député, il s'agit d'un élargissement des normes d'exploitation d'Air Canada, puisque la Société peut maintenant se présenter directement sur le marché de l'argent.

M. Lundrigan: En fait, j'ai demandé au secrétaire parlementaire si on avait abandonné l'exploitation de lignes assurant un service-voyageurs. Peut-être serait-il plus facile de répondre à la question si j'avais dit: des lignes entières de service-voyageurs transprovincial au Canada?

M. Gray: D'après les renseignements que je possède, monsieur le président, il n'y a pas eu d'abandon semblable. Mon honorable ami est peut-être plus au courant de cela que moi puisqu'il vient de la province où des demandes d'abandon d'exploitation ont été faites, mais aux termes de la loi qui régit la Commission des transports, tant que la Commission n'a pas réglé le sort d'une demande, la ligne de chemin de fer continue à fonctionner.

M. Lundrigan: Bien entendu, il n'y a eu aucun abandon d'exploitation d'une ligne ferroviaire transprovinciale au Canada. Je demande maintenant ceci: à la connaissance du secrétaire parlementaire, le National-Canadien projette-t-il d'abandonner l'exploitation d'une ligne complète assurant un service-voyageurs transprovincial?

M. Gray: Pas que je sache. Je le répète, le député voudra peut-être poser sa question directement aux dirigeants du National-Canadien lorsqu'ils comparaitront devant le comité des transports, lors de l'examen du rapport annuel de la compagnie par ce comité.

M. O'Connell: Le secrétaire parlementaire me dirait-il quel est le volume des actions d'Air Canada que détient vraisemblablement le National-Canadien? Combien l'État possède-t-il d'actions ordinaires? J'ai une deuxième question, qui se rattache à la première. En quoi consiste les 75 millions de dollars investis dans Air Canada? S'agit-il d'obligations, garanties ou non, ou en fait d'un supplément d'actions ordinaires?

• (5.50 p.m.)

M. Gray: Monsieur le président, pour répondre d'abord à la deuxième partie de la question, je pense que la nature de l'investissement de 75 millions de dollars est sous forme d'obligations. Pour répondre à la première partie de la question, je dis que le rapport annuel montre que la part des actionnaires d'Air Canada s'élève à 5 millions de dollars et que les actions sont entièrement détenues, selon mes renseignements, par le National-Canadien.

M. Lundrigan: Monsieur le président, j'aimerais demander au secrétaire parlementaire s'il est prêt à faire une déclaration à la Chambre, à un moment donné, ou peut-être maintenant, sur le coût d'exploitation des services-voyageurs de chemin de fer dans les diverses provinces canadiennes. Nous sommes déjà au courant, de manière générale, du déficit de 35 millions de dollars du National-Canadien à l'égard de ses services-voyageurs, et il serait intéressant de connaître la situation d'un bout à l'autre du pays avec un éventail par province.

Nous l'avons déjà vu, la Commission des transports a présenté un excellent argument pour l'abandon d'un service-voyageurs par chemin de fer au Canada. Nous avons hâte de savoir ce qu'il en coûte aux Canadiens des diverses provinces afin de comprendre un peu mieux les décisions prises à cet égard.

M. Gray: Monsieur le président, je regrette de ne pas être en mesure de prendre un tel engagement, et j'exhorte vivement le député à employer les diverses autres méthodes possibles d'étude parlementaire, comme par exemple le recours au comité permanent, dont nous avons déjà discuté plus tôt au cours du débat.

M. Lundrigan: Le secrétaire parlementaire pourrait-il, par l'entremise de ses fonctionnaires, nous donner une idée des revenus du National-Canadien provenant des services-voyageurs cette année? D'après le petit document dont nous possédons tous un exemplaire, les recettes générales ont augmenté de 16.4 millions l'an dernier. Le rapport annuel du National-Canadien pour 1967 semble indiquer que cette augmentation tenait surtout au fait que 1967 était l'année du centenaire. Nous ne pouvons pas obtenir les données pertinentes, mais nous avons l'impression, à la suite de nombreuses conversations avec des employés du chemin de fer dans diverses parties du Canada, que les usagers du service-voyageurs sont beaucoup plus nombreux cette année.

Le rapport du vérificateur et le rapport annuel reconnaissent qu'une des raisons principales de l'augmentation des recettes était les efforts faits par le National-Canadien pour améliorer ses services dans tout le Canada. Pourrions-nous obtenir des renseignements quant aux recettes des services-voyageurs pour l'année en cours?

M. Gray: Monsieur le président, je pense qu'il sera impossible de donner les renseignements avant que le gouvernement n'en prenne connaissance dans le rapport annuel que présentera le National-Canadien. Toutefois, quand les dirigeants du National-Canadien se présenteront au comité, le député